

Nouveaux arrivants

M et Mme ATHERTON
Le Caussanelou

M. Clovis BEYLIE
Mas de Mérigues

M. Vincent BOUDET
Mas de Mérigues

M. Damien BOUDET
Mas de Mérigues

M et Mme FAIVRE et leur
fille
La Placerelle

M. Alex FOGARIZU
Mas de Mérigues

M. et Mme FOURNIER
Sullé

M et Mme GOSSE
Le Bourg

Mme Laure GROS
Combe Rouge

M. Alexandre LECOUC
Le Bourg

M. Thierry RAFFY
Mas de Mérigues

M. Michel ROULET
Le Bourg

Le mot des élus

Comme annoncé dans notre profession de foi, nous avons à cœur de vous proposer un lieu de vie convivial et d'animations.

Cette fin d'année, certes morose, a vu se concrétiser ce projet avec l'achèvement des travaux de l'Oustal et son ouverture ! Travaux subventionnés à 80% grâce aux concours financiers de l'État (dans le cadre du plan de relance) et du Département.



Cela a permis de créer un espace de rangement à l'étage (accessible grâce au nouvel escalier extérieur), de changer les menuiseries, d'isoler l'ensemble du bâtiment et d'installer une pompe à chaleur, offrant ainsi à la commune un nouveau bâtiment utilisable été comme hiver.

L'Oustal a ainsi été mis à disposition de l'association « L'Oustal d'Espédaillac » par contrat de prêt à usage.

Ce lieu d'échange n'aurait pu voir le jour sans la participation active de nombreux habitants du village, que ce soit par la cagnotte en ligne, en donnant un peu de leur temps ou en offrant des objets et des matériaux qui ont notamment permis la réalisation d'un magnifique bar ! Un grand merci à tous !



Nous espérons que cette nouvelle année sera plus propice à la convivialité et permettra à tous ceux qui le souhaitent de profiter pleinement de ce nouveau lieu et pourquoi pas de rejoindre les bénévoles de l'association.

Excellente année à tous!

Etat civil

Mariage

Lucie BARBÉ et
Francis JAMMES
le 10 juillet

Naissance

Anakim, Azael, Bella LATKA
le 21 juillet

Décès

Arno CLAVEL
le 4 juillet

Serge HIRONDELLE
le 29 août

Marinette MAGNÉ
le 30 novembre

Côté Région : les transports

Opérations Cœur de village et salle polyvalente

Comme nous en avons convenu, une réunion publique d'information concernant l'opération cœur de village et le projet d'aménagement de l'étage de la salle polyvalente aura lieu le **2 février à 20h** à la salle polyvalente.

Urbanisme

Dès le 1^{er} janvier, les dépôts de dossiers d'urbanisme se feront sur une plateforme de saisie par voie électronique appelée E-PERMISS à l'adresse <https://www.e-permis.fr>.

La plateforme vous assiste pour compléter l'imprimé Cerfa et joindre les pièces nécessaires pour la compréhension du projet.

Le dossier dématérialisé sera alors transmis par voie électronique pour instruction à la Mairie et au centre instructeur de Grand-Figeac.

Transport scolaire

Une aide peut être accordée aux familles des élèves « ayant droit » (pour nous Livernon) lorsque la distance entre le domicile et le point d'arrêt le plus proche d'un circuit de bus est de 1 km pour les enfants de maternelle et de 3km pour les primaires Elle est versée en fin d'année = environ 44€ pour 2 km , 67 € pour 3 km.



Nouveau service de transports

Depuis début septembre 2021, la Région a amplifié l'offre de mobilité dans le Lot.

De nouvelles lignes ouvertes à tous, scolaires et habitants ont été mises en place parmi lesquelles, pour notre secteur une ligne Assier, Livernon, Figeac avec 3 allers et retours par jour

Ces lignes sont gratuites pour les scolaires (1 aller et retour par jour) ;

tarification unique à 2 € le voyage pour les autres usagers.

Pour tout renseignement contactez la Maison de la Région à Cahors

05 61 39 69 43

Urbanisme

En 2021, 31 dossiers d'urbanisme ont été déposés :



ETAT D'AVANCEMENT DU PLUI prescrit en avril 2018

Après l'étape de réalisation du diagnostic, se termine la phase d'élaboration du PADD (plan d'aménagement et de développement durable), pièce maitresse du PLUI qui va définir les orientations d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle du territoire du Grand Figeac :

-Préserver et valoriser la ruralité garante de la diversité du territoire et de son attractivité

- Poursuivre et accompagner le développement d'une économie plurielle et innovante et maintenir la dynamique de création d'emplois

- Organiser un développement structuré du territoire et une stratégie d'accueil s'appuyant sur les différents bassins de vie et les atouts et complémentarités des communes

- Favoriser l'adaptation du territoire et contribuer à l'atténuation du changement climatique

Une fois ces orientations validées, viendra la réalisation du zonage en 2022-2023 qui définira notamment, à la parcelle, les possibilités de construire ou non. Etape oh combien importante dont nous vous informerons le moment venu.

EUREKA

Septembre 1822 : l'égyptologue Figeacois Jean François Champollion réussissait à déchiffrer l'écriture des anciens égyptiens après des années de recherche intensive.

Tout au long de l'année 2022, la ville de Figeac et le Grand Figeac lui rendent hommage avec un ambitieux programme artistique et culturel : Eurêka Champollion 2022.

Infos sur le site du Grand Figeac au début de l'année 2022.

La naissance de la notion de patrimoine date de la même période avec l'établissement de la toute première liste des monuments historiques par Mérimée en 1840. Elle recense environ un millier d'édifices à préserver dans toute la France et L'Eglise Saint Blaise d'Espédaillac en fait partie!

Eurêka à Espédaillac :

Deuxième quinzaine de juin : Conférence sur le patrimoine

Septembre : pendant les journées du patrimoine de nombreux égyptologues venus du monde entier seront réunis à Figeac. L'un d'eux viendra nous proposer une conférence organisée avec l'aide des bénévoles de la bibliothèque.

Bibliothèque



OUVERTURE : LUNDI 15H30 – 18H Tel : 05 65 11 99 92
 MERCREDI 15h – 17h30
 SANS OUBLIER LA BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE.

CHEZ VOUS COMME CHEZ NOUS

L'EHPAD d'ASSIER s'engage dans un projet innovant pour créer du lien, renforcer le bien être des personnes âgées et prolonger au maximum le maintien à domicile.

Cette opération permet notamment aux personnes isolées de rejoindre l'EHPAD en journée et de participer aux différentes animations.

Pour tout renseignement : tél 05 65 40 43 51

Le tennis club d'Espédaillac change de Présidence

Après 37 années passées en tant que trésorier de ce club si important pour la vie sportive de notre commune, sous la présidence de Jacques DELPECH puis Dominique LASCOUT, Bernard CAVALIÉ cède les rênes du Tennis Club à Alex GALLAND. De nombreux projets sont déjà à l'étude. L'organisation d'un tournoi « des familles », la création d'un site internet permettant aux adhérents de réserver les créneaux directement et pourquoi pas trouver des partenaires de jeu, des stages avec un professeur pendant les vacances...

Nous espérons que le terrain sera très souvent occupé !

Pour adhérer au club :

Cotisation adulte : 25 € par an

Cotisation enfant (moins de 16 ans) : 10 € par an

Forfait gîte : 110 € pour la saison

Tarif horaire pour les non adhérents : 5 € de l'heure et par joueur



Contact :
 Alex GALLAND
 06 10 54 01 41

L'eau à Espédaillac par Olivier REYNAL

Depuis plus d'un an j'ai entrepris l'inventaire des points d'eau actuels ou anciens, alimentés par des écoulements naturels de façon pérenne ou temporaire, à l'exclusion des citernes et des piscines, situés dans les limites administratives de notre Commune. Il n'est probablement pas exhaustif car il est illusoire de vouloir connaître chaque mètre carré des 3493 hectares d'Espédaillac. A l'heure actuelle, mes recherches m'ont permis d'en répertorier cent-soixante-sept. Voici leur répartition en fonction de leur situation, les puits-caselles étant comptabilisés à part compte tenu de leur architecture caractéristique, y compris ceux dont la voûte s'est effondrée :

catégories de points d'eau	situation cadastrale			total
	parcelle privée	domaine communal	domaine départemental	
puits-caselles	20	1	1	22
puits, puisards, fontaines, cavités	62	14	0	76
accessibles aux troupeaux : lacs, mares, abreuvoirs, etc....	46	10	0	56
points d'eau comblés	8	5	0	13
totaux	136	30	1	167

Parmi eux, 21% seulement apparaissent sur le cadastre actuel et 34% sur le cadastre napoléonien de 1840, ce qui est loin de la réalité. Ce dernier m'a aussi permis d'en localiser 8% aujourd'hui comblés. Le plan consulaire, appelé aussi cadastre par masse de culture, réalisé pendant le Consulat (1799-1804), en comporte aussi quelques-uns parmi les plus évidents, tels le Lac Grand ou le Laquissou. Il n'y en a pas sur la carte de CASSINI du XVIII^{ème} siècle, ni sur la carte de l'Etat-Major (1820-1866), et très peu sont indiqués sur la carte topographique de l'Institut Géographique National. Enfin certains sont visibles sur les photos aériennes de 1950-1965. Tous ont été repérés en altitude, longitude et latitude .

L'alimentation en eau provient des écoulements de surface, des fissures, des joints entre les strates, ou des cavités de profondeur variable qui collectent les infiltrations. Par exemple un petit ruisseau coule dans une grotte difficile d'accès se terminant par un siphon à -9m et dans l'igüe de Bar on trouve l'eau à une profondeur de 40 m. D'autres semblent être en relation avec l'aquifère du Pech des Balmes, connu principalement par le lac de la carrière, lui-même situé dans l'emprise de l'ancienne vallée du Francès qui jadis coulait jusqu'à Marcilhac-Sur-Célé et qui se perd actuellement à Théminettes. Exceptionnellement, certains sont suralimentés par les eaux de toitures. Lors de mes visites l'eau était présente dans 80% d'entre eux en quantité variable. Certains débordaient dont un cet été. D'autres ne sont alimentés qu'après des périodes de fortes pluies.

Le nombre élevé de points d'eau aménagés témoigne une fois de plus de leur importance vitale et du sens aigu de l'observation de nos prédécesseurs. Leur état est variable et certains sont remarquables par la qualité de leur architecture de pierres sèches. Ce patrimoine mérite d'être préservé dans la mesure du possible ...

Le résultat de mes recherches fera l'objet d'une présentation au 1er trimestre 2022.

Je remercie vivement les personnes qui m'ont ouvert leur porte ou qui m'ont indiqué des lieux que je ne connaissais pas.



A gauche la fontaine publique de Ginouillac et à droite une mare privée à Combe Rouge